

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:356804-2015:TEXT:FR:HTML>

Belgique-Bruxelles: Logiciels et systèmes d'information
2015/S 197-356804

Avis de marché

Fournitures

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

SMALS

Avenue Fonsny 20

Point(s) de contact: SMALS

À l'attention de: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

BELGIQUE

Téléphone: +32 27875898

E-mail: smals-bb-001-009-2015@smals.be

Adresse(s) internet:

Adresse du profil d'acheteur: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=214902>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Smals-BB-001.009%2F2015-F02>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace

I.3) Activité principale

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et d

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Solution SOA.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Fournitures

Code NUTS BE100

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre

Durée en années: 7

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans: Etant donné le choix stratégique d'une solution exigeant des investissements considérables avec impact profond sur le plan technique et organisationnel, en cas d'attribution du marché, l'accord-cadre aura une durée de 7 ans à partir de la date de notification de l'attribution du marché.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Le marché vise l'acquisition, dans le contexte du G-cloud, d'une solution SOA.

Cette solution sera composée des 3 éléments suivants: API Gateway, Enterprise Service Bus et API Portal.

Font également partie du marché les services associés tels que la consultance et la formation.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

48000000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) Lots

Division en lots: non

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) Quantité ou étendue du marché**II.2.1) Quantité ou étendue globale:****II.2.2) Information sur les options****II.2.3) Reconduction****II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Durée en mois: 84 (à compter de la date d'attribution du marché)

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) Conditions relatives au contrat****III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:**

Voir cahier spécial des charges (pas encore disponible à ce stade de la procédure).

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Voir cahier spécial des charges (pas encore disponible à ce stade de la procédure).

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**III.1.4) Autres conditions particulières**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui

description de ces conditions: Voir cahier spécial des charges (pas encore disponible à ce stade de la procédure).

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

- qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

- o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

- o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

- o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62 de l'A.R. du 15/07/2011.

- qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

A quelque stade de la procédure que ce soit, le pouvoir adjudicateur peut s'informer, par tous moyens qu'il juge utiles, de la situation du candidat ou soumissionnaire.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le candidat doit soumettre une déclaration concernant son chiffre d'affaires pour les prestations demandées et ce, pour les trois dernières années.

Un candidat peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les prestations demandées, calculé pour les 3 dernières années, doit être supérieur à 1.500.000 EUR.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le candidat:

- 1—indiquera la liste des principales prestations analogues effectuées au cours des trois dernières années, mentionnant:
 - o le nom du projet,
 - o leurs destinataires publics ou privés,
 - o les coordonnées d'une personne de contact,
 - o la date,
 - o le montant,
 - o la description du projet.

Si Smals juge nécessaire de contacter ces références, elle en informera au préalable le candidat.

- 2—transmettra une déclaration mentionnant

o le nombre moyen annuel de techniciens employés par le candidat et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique, et cela pendant les 3 dernières années.

o le nombre de techniciens employés par le candidat et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique au moment de la remise de la candidature. Un candidat peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

1—Les références transmises doivent être en adéquation avec les prestations demandées.

Le candidat transmettra au minimum 3 références.

2—Le nombre de techniciens employés par le candidat et en charge du support et maintenance pour la Belgique doit être supérieur ou égal à 3 personnes au moment de la remise de la candidature.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Négociée

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

Smals-BB-001.009/2015-F02_0

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 18.11.2015 - 14:00

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

18.11.2015 - 14:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français, néerlandais.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

VI.3) **Informations complémentaires**

Comme spécifié par le point 1. à la page 10 du dossier de candidature, et conformément à l'article 52, §2 de l'arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur impose l'utilisation des moyens électroniques pour la soumission du dossier de candidature.

Avant leur ouverture, les dossiers de candidature sont déposés via le site Internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be/> qui garantit pour le traitement de ce dépôt le respect des conditions de l'article 52 §1 de l'AR du 15.7.2011.

En soumettant sa candidature par la voie électronique, le soumissionnaire accepte que les données générées par le système de réception soient enregistrées.

Au besoin, les attestations demandées seront scannées afin de les joindre à la candidature.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet suivant:

<http://www.publicprocurement.be>

Ou (pour des aspects techniques) via le helpdesk e-procurement:

e.proc@publicprocurement.be

+32 27905200

Dans le cas où le soumissionnaire décide de transmettre une copie de sauvegarde, il enverra celle-ci par recommandé à:

SMAIS

avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles,

à l'attention de Monsieur C. Stoquart.

La copie de sauvegarde de la candidature sera glissée dans une seconde enveloppe fermée reprenant l'adresse, le nom et l'adresse du soumissionnaire et la mention «Candidature — SOA — COPIE DE SAUVEGARDE».

La copie de sauvegarde de la candidature peut également être déposée à la réception de SMAIS, rez-de chaussée,

avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles,

à l'attention de Monsieur C. Stoquart,

les jours ouvrables, entre 9:00 et 16:00,

contre remise d'un avis de réception.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

8.10.2015